

BULLETIN D'INSCRIPTION FORMATION

« CREER SA TRUFFIERE »

DATE : DU LUNDI 26 A 13 HEURES AU VENDREDI 30 MARS 2018 A 12 HEURES

Le bulletin d'inscription est à renvoyer avant le 12 janvier 2018 pour les personnes souhaitant bénéficier d'un financement VIVEA.

ETAT CIVIL :

M. Mme Mlle

Nom de Naissance : Nom d'Epoux ou d'Epouse : Prénom(s) :

Né(e) le : à :

ADRESSE :

Adresse :

Code postal : Ville :

☎ domicile : ☎ portable :

e-mail :

ACTIVITE PROFESSIONNELLE :

STATUT : Chef d'entreprise Salarié Agent Retraité Autre :

Nom de l'entreprise / organisme / commune :

Adresse :

Code postal : Ville :

☎ professionnel : ☎ portable professionnel :

Télécopie : e-mail :

NIVEAU D'ETUDE :

FINANCEMENT : Je suis,

Exploitant(e), conjoint(e) d'exploitant(e), cotisant (e) solidaire sur l'exploitation et à jour de mes cotisations MSA (numéro adhésion) :

Salarié (e) agricole (nom et coordonnées de l'employeur) :

Autre source de financement possible (indiquer statut, nom et coordonnées du financeur) :

Sans possibilité de financement : Je règle la formation d'un montant de **700** euros par chèque à l'ordre de l'**Agent Comptable de l'EPL EFPA de l'Aube.**

REPAS : un service de restauration est possible sur site

Cochez les repas que vous souhaitez prendre au lycée

Du 26 au 30 mars	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Midi					
Soir					

Nombre de repas total :x 4,35 = euros

Joindre le règlement par chèque à l'ordre de l'Agent Comptable de l'EPL EFPA de l'Aube.

Les inscriptions en formation et aux repas seront prises en compte à réception du bulletin d'inscription et du ou des chèque (s) de règlement.

Les absences devront faire l'objet d'une information préalable au CFPPA de l'Aube site de Crogny. Chaque situation liée à une absence ou un désistement sera analysé au regard de la notion de force majeure (événement imprévu et indépendant de la volonté d'une personne) et sur production de justificatifs.

Cas1 : la personne est absente pour la totalité de l'action sans motif : le chèque sera encaissé.

Cas2 : L'absence totale est justifiée, le chèque sera retourné à l'émetteur

Cas3 : L'absence est partielle (justifiée ou non justifiée), le chèque sera encaissé (toute action encaissée est due)

Fait à : le,

Nom : Prénom :

Signature de la personne inscrite au stage :